



Communiqué de presse - 19 février 2020

Dans la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA), gestions publiques (Régies) et privées (Délégations de Service Public ou « DSP ») se côtoient : il y a 39 DSP et 35 régies, mais 87 % des compteurs sont gérés par une DSP. Le prix du m³ dans les DSP est de 30% plus cher par rapport aux régies publiques (+20% pour l'eau, +70% pour l'assainissement) selon l'étude *Espelia*.

Au 1er janvier 2018, la compétence de l'eau de nos 43 communes a été transférée par anticipation à la CCCLA. Les régies et DSP ont été regroupées en deux entités, et les tarifs de l'eau seront progressivement homogénéisés.

La gestion de l'eau est désormais la responsabilité de la CCCLA

Le Conseil de la CCCLA annonce vouloir « laisser le libre choix aux communes du mode de gestion » jusqu'en 2026 (Extrait du procès-verbal du Conseil Communautaire du 27 mai 2019).

Quelle politique de gestion entend conduire la CCCLA : Régie publique ou DSP ? Économe ou dispendieuse ? Pour impliquer les usagers dans les choix d'avenir pour cette ressource vitale ? Ou bien réduire les services de proximité ?

Dès 2020, le Conseil Communautaire doit donc faire un choix entre régie et DSP, afin que la CCCLA s'organise et s'investisse dans la préparation d'une structure de gestion de l'eau. L'absence de projet nous conduirait vers une privatisation générale de la gestion de l'eau dans la CCCLA.

Seule la régie publique permet :

- la participation coopérative et collaborative des élus, des usagers, et des salariés des services de l'eau,
- la maîtrise du tarif, qui peut être progressif, gratuit pour les premiers m³, ou encore adapté aux usages : familial, agricole, commercial ; et qui vise à limiter les abus de consommation,
- une gestion à long terme et sa protection en tant que bien commun et ressource vitale,
- une politique locale ambitieuse, cohérente et adaptée aux spécificités du territoire.

« Le 15 et le 22 mars, votons aussi pour la gestion publique de l'eau ! »

L'association *Eau Bien Commun Lauragais* sollicite les candidats aux élections municipales pour qu'ils s'engagent à soutenir le projet de régie publique sur l'ensemble de l'intercommunalité.

Nous invitons les habitants à interroger leurs candidats et à voter pour les candidats qui soutiennent le projet de régie publique ; nous tiendrons à disposition une cartographie des réponses que nous aurons reçues sur le site <http://www.eaubiencommunlauragais.fr> .

Dès 2020, nous comptons sur nos élus à la future Communauté de Communes pour que les économies d'échelle de la mutualisation de nos services communaux aillent au bénéfice des usagers et des investissements plutôt qu'à la distribution de dividendes aux actionnaires.

L'association *Eau Bien Commun Lauragais*

<http://www.eaubiencommunlauragais.fr> /Contact : eaubiencommunlauragais@gmail.com /Consulter aussi : <https://www.ladepeche.fr/2019/07/12/leau-bien-commun-reclame-une-regie-publique,8309373.php>